

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1295

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 1ER BIS

À la fin de la dernière phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« sur leur territoire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.